

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2016

ÉGALITÉ RÉELLE OUTRE-MER - (N° 4000)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL66

présenté par

Mme Sage, M. Gomes, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Tahuaïtu, M. Tuaiva, M. Zumkeller et
M. Gibbes

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« contribuent »

le mot :

« s'engagent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à marquer la volonté de l'État et des outre-mers à, non pas « contribuer », mais à véritablement « s'engager » dans une démarche de rattrapage.